

# Le vote SUD-Rail POUR UNE SNCF PLUS HUMAINE ET SANS DISCRIMINATION

LE VOTE SUD-RAIL,  
POUR NE PAS RATER LE TRAIN DE L'ÉGALITÉ



Du 17 au 24 novembre 2022

DANS NOS CSE

ON VOTE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Sud**  
Rail





## UN SYNDICAT ENGAGÉ CONTRE

# TOUTES LES DISCRIMINATIONS !

La fédération SUD-Rail ne demande jamais à un-e adhérent-e de justifier de son adhésion, elle considère que cela reste un choix personnel. Cependant, il y a, au sein de notre organisation syndicale un socle intangible qui est celui d'un combat sans cesse réaffirmé contre toute discrimination, qu'elle soit d'origine, de sexe, d'orientation sexuelle, d'âge ou de condition sociale. À nos yeux, la personne et son épanouissement doivent être placés au centre de nos revendications dans un univers professionnel de plus en plus agressif. Cette attention doit être permanente quand les réorganisations multiples et les incessantes réorganisations de nos services fragilisent nos collectifs et renforcent parfois des comportements négatifs à l'encontre des salarié-e-s en minorité au sein de ces mêmes collectifs.

Ce contexte laisse souvent la place à de mauvais réflexes conscients ou inconscients qui s'illustrent par différentes formes de harcèlements dont le harcèlement moral est le plus répandu. Pris isolément ces agissements hostiles peuvent sembler anodins, mais leur répétition au quotidien peut affecter gravement la personne qui les subit et avoir des répercussions importantes sur sa santé physique et psychologique. L'absence d'aide ou le silence de la victime conduisent à des situations inextricables. À SUD-Rail nous avons toujours priorisé le combat et la lutte contre toutes les formes de discrimination, mais aussi l'acceptation et la reconnaissance de toutes les différences. Et souvent, ce combat mené pour une ou quelques personnes débouche sur une amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble du service.

## SUD-RAIL, ENGAGÉ POUR L'ÉGALITÉ !

C'est dans cette logique d'amélioration du quotidien de nos collègues et de lutte contre l'inégalité des chances que SUD-Rail a d'abord signé l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité, puis celui en faveur de l'emploi des travailleur-euse-s handicapé-e-s. Le constat d'une situation de travail toujours plus dégradée n'aura échappé à personne d'autant qu'il n'y a eu aucune pause dans l'altération de nos conditions de travail engendrée par la politique pas si « humaine » que cela de notre entreprise. Depuis de trop longues années, les organisations du travail ont

connu de profondes transformations liées au développement des nouvelles technologies, mais aussi et surtout à la volonté de réduire les coûts.

La précarité physique, la souffrance au travail sont omniprésentes dans nos environnements de travail. En validant ces deux accords nous avons décidé d'agir, sans nous laisser berné par les campagnes de la direction de l'entreprise, et de confronter la direction à ses incohérences. Il ne suffit pas de communiquer sur la qualité de vie au travail, les risques psycho-sociaux, tout en continuant de nier

les rythmes de travail, la dégradation des conditions de travail et de leur environnement. En tout état de cause, ce positionnement de l'entreprise ne peut infléchir une situation quotidienne profondément détériorée.

Signer ces deux accords, c'est aussi pour nous SUD-Rail prendre et assumer notre responsabilité d'organisation syndicale et tenter avec nos revendications, nos outils

syndicaux et nos militant-e-s de terrain de faire bouger les lignes. C'est aussi porter vos revendications, tant par la négociation collective que par le rapport de force, pour essayer de recréer des organisations du travail plus humaines qui vous remettent au centre de l'entreprise. Pour s'opposer à toutes ces inégalités et discriminations, il est impératif de rompre l'isolement qui s'insinue au sein de nos organisations du travail.

## SUD-RAIL, UN SYNDICAT FÉMINISTE ET ENGAGÉ POUR LA MIXITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES !

L'égalité des chances et la mixité ont depuis l'existence des différents accords été l'objet d'ambiguïté et d'interprétations divergentes à tous les niveaux de l'entreprise. La direction SNCF n'a jamais pu se résoudre à favoriser très clairement l'intégration dans l'entreprise, notamment celles des femmes ou des travailleur-euse-s en situation de handicap. Les choix stratégiques de l'entreprise n'ont jamais été sans incidence sur les politiques d'intégration.

A SUD-Rail, nous avons toujours pensé que l'intégration et la mixité ne se réduisaient pas à de vulgaires statistiques mais s'appréciaient bel et bien au regard des normes et des pratiques quotidiennes dans l'entreprise. L'impossibilité d'assumer une véritable égalité des chances au sein des SNCF résulte d'un manque de volonté de s'affranchir de facteurs organisationnels et culturels. Ce n'est pas un hasard si les femmes sont sous-représentées dans les métiers dits « techniques ».

Pour le respect des droits obtenus mais aussi pour en pointer les insuffisances, nous avons validé l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité, et l'accord travailleur-euse-s handicapé-e-s. C'est sur ces bases de confrontations que nous avons obtenu des avancées dont nous demandons l'application au plus près des collègues. Nous avons ainsi, sur de nombreux établissements, obligé la direction à appliquer les règles de revalorisation salariale minimale des



salariées en congé maternité ou parentalité ou bien le calcul de l'Indemnité Journalière Temporaire de Parentalité. Ce sont ces mêmes démarches de terrain répétées par les élu·e·s SUD-Rail qui permettent aujourd'hui d'avoir dans des établissements la généralisation d'expérimentations de distributeurs de protections périodiques dans les toilettes femmes ainsi que la mise en conformité légale pour des toilettes séparées et des locaux d'allaitement. Plus largement, notre lutte contre toutes les formes de harcèlement ou de violence sexuelle s'est aussi traduite par des interventions au niveau de la direction et par la diffusion importante de tracts pour libérer la parole.

Dans cette même logique d'intégration, de mixité et d'égalité des chances, SUD-Rail lutte

au quotidien pour l'insertion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise. C'est dans cet esprit que nous avons toujours œuvré et assumé nos signatures ou non-signatures d'accords. Nous avons toujours et encore aujourd'hui placé sur un même pied d'égalité et de vigilance l'embauche des travailleur·euse·s handicapé·e·s et le maintien dans l'emploi des agent·e·s devenu·e·s médicalement inaptes à leur poste de travail. Sur cette base nous ne lâchons pas la direction pour, par exemple, privilégier à chaque fois, à compétences égales, le recrutement d'un·e travailleur·euse en situation de handicap. Dans le même temps, nous réclamons encore et encore qu'en amont de chaque réorganisation, les salarié·e·s soient concerté·e·s. Nous faisons du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap une priorité.



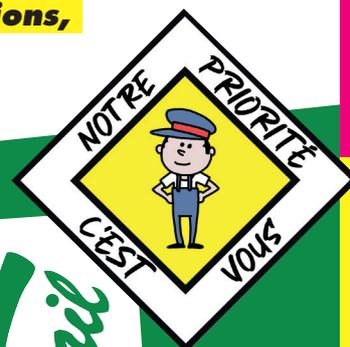
**ENTRE LE 17 NOVEMBRE 2022 À 9 HEURES  
ET LE 24 NOVEMBRE 2022 À 17 HEURES,  
VOTEZ SUD-RAIL PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.  
SUD-RAIL RENFORCÉ ET PRÉSENT PARTOUT,  
C'EST NOUS DONNER COLLECTIVEMENT PLUS  
DE FORCE POUR FAIRE RESPECTER L'INTÉRÊT  
ET LE DROIT DES CHEMINOT·E·S AVANT TOUT !**

**En votant massivement SUD-Rail, peu importe leur activité, les salarié·e·s de la SNCF montreront aussi leur volonté de croire en une certaine idée du syndicalisme. Un syndicalisme de terrain, de revendications, de luttes y compris judiciaires, faites et portées dans l'intérêt commun de celles et ceux qui font le ferroviaire.**

**ON VOTE**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**SudRail**



Du 17 au 24 novembre 2022  
**DANS NOS CSE**